

**SIXIÈME JOURNÉE DE LA TRADUCTION LITTÉRAIRE
DE LA FOIRE DU LIVRE DE BRUXELLES**
Jeudi 25 février 2021

14h – 14h50 Par temps de bise on se fait une grosse baise...

Avec Michel Francard (UCL), Yla von Dach (Suisse), Mathieu Avanzi (Sorbonne)

Animé par Laurence Rosier (ULB)

Organisé par la Foire du livre de Bruxelles, en partenariat avec Pro Helvetia, UCL et ULB

C'est **Laurence Rosier**, professeure de linguistique, d'analyse du discours et de didactique du français à l'Université libre de Bruxelles qui anime cette table ronde. Elle y accueille **Michel Francard**, linguiste et auteur belge de nombreuses contributions portant sur les variétés du français dans la francophonie. **Mathieu Avanzi** est maître de conférences au département de langue française à Sorbonne Université. Ses travaux portent sur la variation géographique du français (mots régionaux, expressions locales, variantes de prononciation et accents) et les rapports qu'entretiennent les français régionaux avec les dialectes gallo-romans. **Yla von Dach**, traductrice suisse du français vers l'allemand, quant à elle n'hésite pas à s'attaquer à des textes linguistiquement très engagés. Le débat devrait porter sur des réflexions linguistiques larges tout public à des questions de créativité et de littérature.

Laurence Rosier le déclare d'emblée, elle aime travailler la langue, suivre ses méandres, affronter l'impossible. Elle souligne que Mathieu Avanzi, soucieux de questions qui intéressent la société, est aussi très actif aussi sur les réseaux sociaux alors que Michel Francard, à l'instar de grands chroniqueurs linguistes comme Marcel Cohen anime une chronique savoureuse dans le journal « Le Soir ». Il affectionne notamment l'expression « mettre ses frites dans le même paquet ». Elle revient sur la citation de l'intitulé de la rencontre qui va lui permettre de lancer le débat. L'intitulé de cette table ronde « Par temps de bise, on se fait une grosse baise... » illustre à merveille un des enjeux des variantes linguistiques et géographiques. N'y aurait-il pas une raison affective ? Les régionalismes sont-ils des mots comme les autres ?

Pour **Yla von Dach**, ce sont des mots comme les autres, car les gens qui les utilisent ont appris à parler comme ça. C'est-à-dire que l'enfant qui a appris un régionalisme ne se pose pas la question. On lui a appris ça, on dit comme ça. Et dans cette mesure-là, subjectivement, ce sont des mots comme des autres. **Michel Francard** reprend une phrase entendue en d'autres circonstances : personne ne parle le français régional, chacun parle le français, mais cette distinction est néanmoins intéressante. En effet, on peut diviser les régionalismes en deux grandes catégories. La première, ce sont les mots régionaux. Ce sont des dénominations qui sont spécifiques à un pays ou à une région, mais pour désigner des réalités qui elles n'ont rien de spécifique. On peut les considérer comme des régionalismes linguistiques. Pour désigner le premier magistrat d'une municipalité, selon l'endroit où l'on se trouve, on utilisera "maire" en France, "bourgmeestre" en Belgique. De même, l'adjectif numéral qui correspond à sept fois dix unités se dira soixante-dix dans certains endroits et septante dans d'autres. La seconde catégorie comprend les particularismes de régions, de pays, qui non seulement sont linguistiquement spécifiques, mais désignent également des réalités spécifiques. Ils renvoient à une expérience de vie importante. À titre d'exemples, goûter les « cuberdons » ou bien le « Waterzoi » en Belgique ou la « bouillabaise » en France. C'est aussi dans cette catégorie-là que l'on classe le vocabulaire des domaines administratif et juridique. En Belgique, la dénomination « communes à facilités » correspond à une réalité spécifique de la réalité institutionnelle du pays. On pourrait citer bien d'autres exemples encore. **Mathieu Avanzi** ajoute que les régionalismes ne sont pas forcément conscients. Parfois on emploie un mot en pensant que tout le monde l'utilise, alors qu'il n'est utilisé que dans une petite partie de la francophonie. C'est en ça que finalement les régionalismes font partie du français, parce qu'il n'y a pas toujours une

conscience "derrière" avouée. Donc c'est souvent quand on déménage que l'on s'en rend compte ou quand on est confronté à quelqu'un qui ne vient pas de la même région d'origine et n'utilise pas ce mot ou cette expression. Et cela peut donner lieu à des situations comiques.

Laurence Rosier relève que l'on peut donc nécessairement faire des liens entre les régionalismes et l'apprentissage, la culture familiale, l'identité, la nourriture et le terroir aussi. Mais les régionalismes apparaissent souvent davantage attachés à l'oralité, même si on les écrit aussi. Or L'oralité est considérée comme plutôt populaire. Quelles sont les conséquences en littérature ? Les régionalismes seraient-ils davantage liés à certains styles parlés en littérature. Ce « parler » qui serait celui des paysans, des paysannes, des ouvriers, des ouvrières et liés à une imagerie plutôt populaire.

Pour **Mathieu Avanzi**, les régionalismes sont associés souvent aux niveaux de langue familier ou populaire et leur utilisation en littérature est associée à de la littérature dite régionale. Pourtant il y a de très bons textes. On trouve beaucoup de ces termes chez Charles Ferdinand Ramuz [écrivain et poète suisse 1878 -1947], mais aussi chez Jean-Jacques Rousseau. Ainsi une des premières attestations du mot « chalet » apparaît chez Jean-Jacques Rousseau, puis le terme est passé dans le français général. En fait, même si un caractère plutôt péjoratif est associé au régionalisme, la question est plutôt de savoir s'il n'est pas associé à une littérature que l'on ne considère pas comme de la littérature standard. Dans la littérature québécoise, par exemple, il y a énormément de régionalismes, mais tout dépend du point de vue dans lequel on se place quand on les observe. **Yla von Dach** ajoute une nuance en se référant à Jean-Pierre Rochat [paysan et écrivain suisse, 1953 -], auteur qu'elle a traduit à plusieurs reprises. Elle préfère ne pas cataloguer tout de suite une littérature comme étant paysanne, ou moins littéraire. Ainsi cet auteur est certes un paysan qui écrit, mais il a aussi une voix assez particulière, une langue très travaillée. On trouve chez lui beaucoup de régionalismes ou même des idiosyncrasies - [en linguistique : tendance des sujets à organiser les règles générales de formation des mots d'une même langue de manière différente selon leurs dispositions intellectuelles ou affectives particulières. cnrtl], mais ces termes créent aussi toute une atmosphère et donnent tout un parfum à ses textes que la traduction ne doit pas effacer. **Michel Francard** relève que ce mot "régionalisme" est très ambigu et ne convient pas toujours aux situations. Le grand public associe souvent régionalisme et parler populaire. Dans les premiers travaux réalisés avec son équipe sur les listes de belgicismes, ils se sont attelés à séparer justement ce qui était populaire et largement répandu dans toute la francophonie et ce qui était plus spécifique à des régions ou à des pays. Par ailleurs, une autre manière de les concevoir est de les considérer comme étant des sortes d'héritage des anciennes langues romanes qui étaient parlées par exemple en Wallonie. En réalité, si on prend le cas des belgicismes, on aura des termes qui viennent des anciennes langues romanes, le wallon ou le picard, ce qui vient du fond roman, mais cette partie est beaucoup moins importante qu'une autre partie de termes issus d'innovations. Pour le français en Belgique, fondamentalement, ce sont des innovations tels les termes GSM ou communes à facilités. La partie « régionale » là-dedans est extrêmement limitée dans ces cas. Ainsi un écrivain comme Simenon utilise notamment des belgicismes qui n'ont absolument rien de régional, qui sont partout en Belgique aujourd'hui. Par contre, il emploie aussi des régionalismes de la région de Liège, car ils lui servent à évoquer le milieu de son enfance. Quand on parle de variations régionales, il faut donc tenir compte des occurrences très locales parfois, mais aussi à l'échelle d'un pays et même plus que d'un pays. C'est parfois presque toute la francophonie, sauf le centre de la France. **Mathieu Avanzi** évoque Aimé Césaire et l'importance de dater, de comparer, documenter l'origine de ces phénomènes-là.

Dans la foulée, Laurence Rosier va soulever une autre problématique spécifique. Les régionalismes peuvent être intégrés à la fois dans des situations de bilinguisme, trilinguisme et dans des situations de cohabitation plus ou moins pacifique. Mais aussi des situations de diglossie. Certes Aimée Césaire est un incontournable quand on pense à la créolisation... Et les lieux où il peut y avoir des tensions. Ainsi au Québec, il y a ceux qui défendent le Joual [sociolecte du français québécois issu de la culture populaire urbaine de la région de Montréal] et d'autres qui y sont opposés. On entre dans le domaine de la sociolinguistique. Ces situations sociolinguistiques diverses influencent-elles les emplois classiques, les emplois de tous les jours et les emplois littéraires ?

Pour **Michel Francard**, les questions de diglossie se passent sur des marchés linguistiques différents. Il faut avoir conscience d'un régionalisme pour en user en tant que tel ou comme un particularisme. Il y a des latitudes sur des marchés plus restreints qu'on ne se permet pas lorsque l'on est sur un marché plus officiel. Et cela vaut pour les textes également. On peut très bien en Belgique utiliser septante ou nonante et puis passer la frontière française et utiliser soixante-dix et quatre-vingt-dix sans que cela ne pose de problèmes. C'est tout simplement un exercice qui s'applique à la variation géographique, comme elle peut s'appliquer à de la variation sociale. **Yla von Dach** ajoute que cette problématique se pose quand on fait un livre en se demandant à quel public il est destiné. Par exemple, en traduisant Jean-Pierre Rochat, auteur suisse dont le public sera plutôt restreint à la Suisse, elle s'est permis de garder des régionalismes ou de reprendre des régionalismes allemands qu'elle n'aurait sans doute pas utilisés si le lectorat visé avait été élargi à l'Allemagne. En revanche, quand elle a traduit « Les couleurs de l'hirondelle » de Marius-Daniel Popescu, auteur roumain installé à Lausanne, elle a essayé paradoxalement de garder quelque chose de suisse également, car toute cette atmosphère suisse se reflète dans son texte. Mais il pouvait aussi avoir un public en Allemagne. Cela a orienté des choix de traduction. Il fallait traduire « une salade de poivrons », mais le terme allemand utilisé en Suisse aurait été compris comme une « salade de piments ». Elle donc choisi le terme allemand qui est d'usage en Allemagne. Pour **Mathieu Avanzi**, la question du récepteur ou du public cible oriente le choix des régionalismes, souvent les mêmes d'ailleurs. À la lecture d'un roman de l'autrice québécoise France Martino, sociolinguiste par ailleurs, il s'était étonné de l'utilisation d'un français standard. Très peu de régionalisme québécois à l'intérieur de ce livre. Était-ce pour viser un marché international ? Comme elle vit à Ottawa, elle baigne vraiment dans le bilinguisme. Or c'était vraiment très accessible par rapport à ce qu'on aurait pu attendre d'un roman québécois. **Michel Francard** relève qu'il n'est pas nécessaire que les œuvres collent de très près à la réalité linguistique d'un pays ou d'une région. L'auteur peut se limiter à donner une série de signaux : quelques mots suffisent pour donner une atmosphère ou pour donner une couleur belge. La pièce « Le Mariage de Mademoiselle Beulemans » est très célèbre en Belgique. Tout Belge qui se respecte a dû la voir au moins une fois dans sa vie. Le succès de cette œuvre tient à deux choses. D'abord au jeu des acteurs : ils surjouent l'accent bruxellois et font porter l'attention sur quelques termes de Belgique très bien choisis. Par ailleurs, en réalité, ce n'est pas du parler bruxellois et le texte est donc tout à fait intelligible à Paris aussi qui a fait le succès de la pièce. Donc les auteurs peuvent aussi jouer là-dessus. On laisse passer des régionalismes, des belgicismes, comme dans ce cas, pour leur valeur emblématique. Il s'agit évidemment de régionalismes conscients. En revanche, les éditeurs traquent les régionalismes qui ne sont pas conscients.

Laurence Rosier enchaîne sur un autre exemple pour illustrer la notion d'atmosphère locale, souvent emblématique. Lors d'une nouvelle mise en scène de pièces de Marcel Pagnol à Paris, l'accent provençal avait été supprimé. Cela avait choqué. Cette coloration locale donnée par la prononciation relève elle aussi des particularités régionales. L'attente du public ne serait-elle pas par ailleurs un peu contradictoire ? La diversité des dénominations instaure une idéologie du mot juste à laquelle on croit beaucoup socialement : on voudrait qu'il n'y ait qu'un mot pour désigner une réalité. Quand les gens critiquent le « politiquement correct », ils vont contester un mot et avancer un mot dit juste pour désigner les choses. Les régionalismes au contraire ne nous montrent-ils pas une diversité et une richesse dans les différentes manières de nommer ?

Michel Francard relève, en ce qui concerne Marcel Pagnol, qu'une étude était sortie analysant ce gommage des traits phonétiques. L'auteur s'était basé sur la comparaison des deux textes. La prononciation des « e muets » avait sauté dans la version remixée. Et cela gommait vraiment l'esprit du texte. De fait, de multiples changements se font. Dans les versions actuelles des chansons d'Édith Piaf, le « r » n'est plus du tout vibrant comme il l'était à l'époque. De telles évolutions ne dénaturent pas l'original. Mais ces changements biffent en quelque sorte le caractère un peu régional de ces œuvres. **Yla von Dach** précise que la traduction de son côté crée toujours, d'une certaine façon, un niveau de langue un peu artificiel qui doit sembler naturel. Face à un texte piqué de régionalismes ou d'allusions que ne peuvent comprendre que les initiés, si l'auteur veut le faire comprendre, il ne peut pas rester sur des allusions qui ne comprendraient que les Bruxellois, par

exemple. Donc s'il veut élargir un tant soit peu ses frontières, il doit recourir à un mélange qui n'existe nulle part, sauf peut-être dans la traduction. **Laurence Rosier** fait le lien avec le style parlé de Céline qui mêle le subjonctif imparfait avec des mots argotiques en créant un imaginaire assez dominant en fait, car on maîtrise un peu tous les registres valorisés et souligne cette construction évidente dans le cadre de la traduction. **Michel Francard** enchaîne sur la problématique que cela pose aux traducteurs, ces passeurs de cultures. Comment les textes traduits peuvent-ils restituer tout un contexte, un climat relativement proche, sans « romantiser » les choses ? Est-ce que ce ne sont que les mots qui vont le permettre, le travail sur les mots régionaux ? C'est à **Yla von Dach** en tant qu'éminente traductrice littéraire que Laurence Rosier repasse la parole. Selon elle, le mot climat est le mot adéquat. Le choix du mot se pose toujours quand on traduit. On peut prendre un mot et le considérer comme l'équivalent parfait, soit c'est juste, soit c'est un peu libre, etc. On peut toujours être d'accord ou pas d'accord. Parce qu'il n'y a pas de mathématiques là-dedans. Ce qui est vraiment important dans une traduction, c'est qu'elle restitue un climat. Et le climat n'est lié ni à un mot seul ni à une phrase précise. Il peut y avoir certaines déviations. En tant que traductrice, elle tente de minimiser ces déviations. Elle se range dans la catégorie de ceux qui veulent être fidèles. Mais c'est l'ensemble en définitive qui est décisif à son avis.

Laurence Rosier fait remarquer que dans les théories en traductologie, on oppose souvent d'un côté le dépaysement ou la domestication. Beaucoup de théoriciens de la traduction se seraient plutôt prononcés en faveur du dépaysement en disant ceci : « Dans la mesure ou une force de caractère étranger du texte à refaire surface ». Quelles réflexions suscitent ces notions de dépaysement et de domestication ?

Yla von Dach relève une autre distinction entre celui qui reste le plus près de la langue de départ et l'autre qui tire davantage le texte vers cette langue d'arrivée dans laquelle il travaille. Elle souligne qu'il y a aussi un changement à travers le temps. Ainsi si l'on regarde les premières traductions vers le français de Robert Walzer [écrivain et poète suisse de langue allemande], le français utilisé était bien lisse, académique. Les Alémaniques ne retrouvaient pas l'aspérité, les côtés un peu étranges que Robert Walzer avait même dans sa langue d'origine. Actuellement, il y a une certaine ouverture, une nouvelle écoute qui accepte différentes variantes des langues régionales ou nationales. Par exemple, en allemand, vous avez l'Autriche, l'Allemagne, la Suisse allemande qui ont des variantes parfois incompatibles. Mais, d'après elle, les traducteurs sont beaucoup plus libres aujourd'hui qu'il y a encore quarante ans.

Laurence Rosier rappelle que les régionalismes sont souvent liés dans notre imaginaire aux villages, à la ruralité. N'y aurait pas aussi des régionalismes liés aux villes à l'urbanité ? La dimension multiculturelle des villes n'exerce-t-elle pas une nouvelle influence sur ceux-ci en y introduisant des variantes transnationales ? Une diversité pourrait-elle naître des particularités de la ville ? Peut-on parler de sociolinguistique urbaine ?

Michel Francard préfère éviter de trop catégoriser les choses. Selon lui, les frontières sont très poreuses. On peut observer notamment des usages d'accord qui, à un moment donné, sont préférentiellement liés à une stratification sociale plutôt qu'à une stratification géographique. Des mécanismes sont en place. Contrairement aux mécanismes mis en œuvre par les traducteurs, tels la domestication ou le dépaysement, dans ce cas ce sont plutôt des mécanismes de connivence qui donnent lieu à ces créations, parce que les gens se retrouvent autour des usages linguistiques de leur quartier, de leur groupe social, de leur réseau, etc. Pour différentes autres raisons, il estime que les classer sous l'étiquette de régionalismes est extrêmement approximatif. **Mathieu Avanzi** ajoute que cela dépend aussi des villes. Il y a de fortes chances pour que les régionalismes qui se retrouvent dans des villes comme Lyon ou Bruxelles y restent avec les mouvements entre le centre et les périphéries de la ville ou de la région. Donc on trouve des régionalismes lyonnais, au même titre que des régionalismes liégeois, qui s'étendent dans toute la province. Et de citer l'exemple du français de Paris et des régionalismes ramenés par de jeunes chanteuses, des mots qui se régionalisent dans les pays francophones d'Afrique et qui finalement se retrouvent dans l'argot des jeunes. Ces mots viennent en quelque sorte se dé-régionaliser en France. Un mot utilisé par Nakamura qui a été finalement utilisé en Côte d'Ivoire. Si l'on prend le mot assez vulgaire « dévierger », il existait dans l'argot très ancien de Paris à la

fin du 19^e, puis il est sorti des usages en France, mais il a continué sa vie dans les pays africains francophones et est revenu par l'intermédiaire de l'argot des jeunes à Paris. Il s'est donc dé-régionalisé. Ce phénomène démontre que la notion de régionalisme est très fragile.

Laurence Rosier se demande si les régionalismes dits littéraires évoluent vers une dimension transnationale. Ne parle-t-on pas de formes européennes de la couleur locale ?

Michel Francard précise que ce genre de phénomène n'est pas nécessairement réservé aux grandes métropoles urbaines. Ainsi toute une série de mots de vocabulaire a été amenée chez nous par l'immigration italienne dans les mines, tel le mot Scarpa, un exemple peu connu, qui entre à l'intérieur des usages. Ces mots deviennent des régionalismes, particularismes parce qu'ils ne s'étendent pas au-delà, dans ce cas-ci, du sillon Sambre et Meuse. **Yla von Dach** souligne la coloration que prennent les textes grâce à ces mélanges ou apports linguistiques qui tel des épices dans un plat viennent leur donner une nouvelle saveur. Plus on est prêts à accueillir certaines choses qui viennent d'ailleurs, plus les textes s'enrichissent. Quand on traduit un auteur, il faut toujours mesurer le nombre de régionalismes, de particularités que l'on conserve. Combien d'étrangetés garde-t-on ? Combien d'ouvertures pour ne pas non plus rebuter le lecteur ?

Laurence Rosier cite l'exemple de Barbey d'Aurevilly qui introduit des régionalismes de la région normande dans son œuvre. Mais il le fait précautionneusement en utilisant les italiques. Comment avoir la certitude que ces mots peuvent appartenir à la langue littéraire du moment ? Peut-il s'autoriser l'usage de ces mots dans la bouche du narrateur ou de la narratrice ? Seront-ils traduisibles ? Ces régionalismes ont une connotation intrinsèque. Et certains mots connotent plus que d'autres, que ce soit des mouvements de révolte, de subversion, d'humour, comme le relevait Mathieu Avanzi, ou de créativité, mais aussi de conservatisme, de rusticité, d'authenticité ou de terroir. Donc ces mots ont une puissance d'évocation des univers. Forcément l'on peut caractériser un personnage comme étant très libre avec son idiolecte, être du côté de l'émancipation, en revanche des personnages peuvent être taxés de conservatisme parce qu'ils restent attachés à l'idée que ce sont des archaïsmes. Donc que fait-on en tant que traducteur de cette puissance de la connotation ?

Yla von Dach précise qu'en traduisant, il faut toujours garder à l'esprit que l'on transpose d'un espace culturel et linguistique dans un autre espace culturel et linguistique. Et donc si l'on traduit un terme, il faut que la résonnance pour le lecteur ou le récepteur puisse être un peu semblable. Donc parfois l'être trop fidèle peut porter à confusion. Parce que la réaction ne sera pas du tout la même. Avec Jean-Pierre Rochat, par exemple, elle avait le problème de l'utilisation d'un parler légèrement grivois quand il parlait des femmes. En transposant cela en allemand, soit elle devenait un peu trop prude ou soit elle tombait dans quelque chose qui était ressenti comme vulgaire. Elle a dû utiliser un artifice pour rendre la même résonnance de ce parler auprès du public. Elle a choisi (et ce avec l'accord de l'éditrice) de garder le terme de « nana » pour femme par exemple. Les mots qu'elle trouvait en allemand avaient d'autres connotations. Elle a préféré garder carrément l'étrange et l'étrangeté au lieu de donner une connotation inappropriée. **Mathieu Avanzi** souligne que la question de la distance entre les langues traduites se pose aussi. Si l'on prend l'exemple des mots bretons utilisés en français, beaucoup sont complètement inadaptables, car les systèmes sont trop éloignés. Entre le français et l'allemand, c'est pareil. En revanche entre les langues romanes ou entre certains régionalismes belges, par exemple, empruntés ou proches de mots néerlandais, peut-être est-ce plus simple. De fait, il est parfois difficile d'évaluer la distance entre les systèmes linguistiques des langues sources et cibles. L'origine de ces régionalismes intervient aussi. Sont-ils traduisibles ? Choisir de garder un mot comme nana tel quel eut être la meilleure solution, qu'il soit accompagné ou non d'une note de bas de page. Plein de mots bretons doivent être intraduisibles en français. C'est bien pour cette raison qu'ils ont le statut de régionalisme ou qu'ils ont été empruntés par le français parce qu'ils désignent des réalités pour lesquelles le mot français n'existe pas. **Michel Francard** revient sur la notion de mesure ou gestion de l'étrangeté. De manière relativement implicite, elle porte sur des mots, mais ce sont des mots du lexique. Cette notion ne se limite pas au lexique, elle touche aussi les domaines de la morphologie et de la syntaxe. Certes la syntaxe est partagée par l'ensemble des variétés de français pour beaucoup d'aspects, mais des choix sont nécessaires

là aussi, qui sont, selon lui, les plus compliqués à gérer par les traducteurs ou les traductrices. Comment fait-on pour restituer la syntaxe habituelle des Wallons dans un texte destiné à des Suisses romands, etc. À la lecture d'un texte rédigé en français du Québec, il sera sans doute surpris par un mot ou l'autre, mais il sait qu'il n'aurait probablement pas non plus pris la même expression d'un point de vue syntaxique, voire d'un point de vue morphologique. Cette étrangeté est extrêmement difficile à saisir, même si on la perçoit immédiatement à la lecture.

Laurence Rosier enchaîne sur la notion de faute. Quand on touche ou bouleverse la syntaxe, la question ne devient-elle pas plus complexe d'un point de vue littéraire ? Cette syntaxe différente de celle à laquelle on est habitué, ne risque-t-elle pas de provoquer un rejet ?

Pour **Yla von Dach**, cela relève du problème de la compréhension. Une syntaxe inhabituelle en allemand pourrait entraîner la question : « Mais qu'est-ce que ça veut dire » ? En tant que traductrice, elle suivra en quelque sorte une règle : si dans le texte de départ la syntaxe correspond à la norme, dans ma traduction allemande, elle maintiendra une syntaxe qui correspond à la norme tout en essayant de garder la prosodie, de garder le rythme de la phrase. Mais si la syntaxe du texte de départ enfreint la norme, elle cherchera une solution pour garder cet écart. D'abord elle analysera l'écart dans une démarche en quelque sorte mimétique, elle évaluera si ce français non normatif se lit bien quand même, si on suit le fil du texte aisément. Si c'est le cas, elle évitera que le texte allemand soit trop tordu ou grincheux... Elle cherchera une formulation presque naturelle où l'on sentira la différence, mais pas trop. Elle a été confrontée à cet exercice dans ses traductions de Marius Daniel Popescu en particulier. C'est très intéressant. Mais lors de la relecture de son texte par le correcteur ou la correctrice de la maison d'édition, si le traducteur utilise des phrases volontairement qui sortent de la norme, il sera amené à justifier ce choix et à défendre son point de vue, car cela pourrait apparaître comme une erreur de sa part aux yeux de l'éditeur ou de ce correcteur.

Laurence Rosier revient sur l'idée des régionalismes et des archaïsmes, sur le principe de créativité des néologismes, car les langues régionales ne sont pas en hibernation. De fait, la littérature commence à intégrer la crise Covid. Dans le dernier livre d'Éric Fottorino [journaliste et écrivain français], il parle du confinement, des gens sont masqués... Qu'en est-il des nouveaux mots dans les régionalismes ? Cette appropriation de cette crise Covid, du virus au masque, se retrouve-t-elle aussi dans les textes du terroir ?

Michel Francard confirme l'émergence en français de nouveaux mots liés au Covid qui mérite que l'on s'y attarde. Il relève le débat notamment sur le genre féminin ou masculin du mot Covid, qui présente aussi un intérêt pour la traduction. Ce débat existe aussi, semble-t-il, en Suisse allemande. On observe une espèce de variation dans l'usage qui est vraiment en train de s'installer. Ce débat met en relief les pressions venues des différents instituts. On s'aperçoit que les décisions sont prises en fonction d'un journal, ou d'un canton (Suisse romande). La variation fait partie de la langue, on le sait. Mais ce cas du genre pour le mot Covid est particulièrement intéressant. Ainsi le linguiste Bernard Cerquiglini lors d'une émission sur France Culture dévoilait que le choix s'était porté sur le masculin pour la nouvelle édition du dictionnaire Larousse. Quel sera le choix du Robert ? Ce phénomène de morphosyntaxe ou morphologie sur le genre de Covid est très marquant pour moi. Au Canada, il est de genre féminin, mais la question y est reposée : faut-il partir de la base anglaise *Corona disease* ? Faut-il tenir compte du noyau de cet acronyme (CO. VI.D.) et si l'on traduit *disease*, choisir par conséquent le féminin ou peut-on passer outre ? En Belgique, pour le moment en tout cas, on a tranché en faveur du masculin. Et le débat « Serait-ce parce que le masculin l'emporte toujours sur le féminin » ressurgit. Un exemple de création lié effectivement à la Belgique, c'est la fameuse notion de bulle sociale, cette notion qui évoque le nombre de personnes avec lesquelles nous sommes autorisés à nous trouver en relations étroites. Des relations de contacts. Nos amis flamands parlent d'ailleurs de « contacts câlins », une très belle image. Ce concept s'est créé depuis quelques mois à peine. On ne le retrouve pas dans d'autres pays francophones proches, parce que la pratique n'est pas là. Mais si nous devions apprendre à vivre avec des pandémies comme celle-ci, ce mot qui n'est pas nouveau se sédimenterait sans doute dans cet

emploi sémantique. L'emploi sémantique de bulle en tant que bulle sociale est, selon moi, un exemple de nouveau belgicisme.

Laurence Rosier relève que les mots du Covid vont pénétrer dans la littérature, puis vont devoir être traduits ou adaptés dans ce contexte de pandémie mondiale. On peut observer que les décisions politiques et les questions de sémantisation de mots existants sont en lien. Par exemple, l'expression « je ne me mouche pas du coude » qu'elle utilise, montre qu'il y a un défigement de cette expression puisqu'on nous enjoint par précaution de nous moucher effectivement dans le coude. Quelles sont les conséquences pour la traduction ?

Yla von Dach n'a pas encore rencontré le phénomène concrètement en tant que traductrice, mais elle pense que nombre d'anglicismes vont s'installer dans la langue allemande, car la tendance est déjà fortement là. Le futur le dira. En tout cas, il y a déjà énormément d'emprunts à l'anglais en Suisse allemande. Dans le même ordre d'idées, **Mathieu Avanzi** signale qu'en l'Italie, ils avaient voté le *lockdown* alors qu'en France, c'est le mot confinement qui a été utilisé. Il y a eu beaucoup de créations et peu d'emprunts à l'anglais même si le mot *cluster* a été pris. Pour **Michel Francard**, une pandémie comme celle-ci représente en tout cas un bon test pour mesurer la capacité des communautés linguistiques à dire le monde d'une manière différente et à rendre ce message sur le monde accessible à un maximum de personnes de la communauté.

Laurence Rosier clôture la rencontre en demandant aux intervenants de terminer sur un mot qu'il voudrait mettre aujourd'hui mettre en avant, de préférence un régionalisme.

Michel Francard propose le mot « carabistouille » en espérant que ce mot n'est pas de mise pour cette table ronde et en signalant que ce mot venu du nord de la Belgique connaît aujourd'hui une fortune de plus en plus intéressante et grandissante en France et termine sur une pointe d'humour en suggérant qu'il faudra songer à en payer les royalties... **Mathieu Avanzi** affectionne le mot « couque », très utilisé en Belgique. D'une part, ce mot emprunté du néerlandais et ses déclinaisons beaucoup, mais il le considère comme très bien adapté dans le français de Belgique et il lui permet de (couque au chocolat – surtout à Bruxelles -, couque suisse, etc.) lui plaît de faire observer la multiplicité des termes utilisés en France quand on lui demande un « pain au chocolat ». Pour répondre à cette question, c'est une citation d'Esther Kinski, autrice allemande, qui vient à l'esprit d'**Yla von Dach** (citation lue en allemand), car elle illustre à merveille le processus de la traduction littéraire.

Laurence Rosier remercie les intervenants pour leurs échanges très nourris et Christine Defoin pour son invitation à modérer cette table ronde.

Chrsitine Defoin relève une question posée par un participant sur l'intérêt d'un glossaire en fin de livre. Yla von Dach confirme que le recours au glossaire est une solution parfois utilisée, mais que dans le cas des romans, les lecteurs n'apprécient pas trop. Et Christine Defoin de rendre un petit hommage au grand traducteur de l'espagnol Albert Bensoussan qui considérait la note de bas de page comme « la honte du traducteur » en guise de conclusion de cette rencontre passionnante.

Compte rendu intégral rédigé par Anne Casterman